



INFORMATIONS ALSH VACANCES DE FEVRIER

Les inscriptions sont possibles en ligne sur votre espace famille.

L'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h30

la semaine du 15 au 19 février 2021.

Le protocole sanitaire en vigueur est le même que pour le fonctionnement périscolaire de l'accueil de loisirs (ALAE)
VOUS SEREZ INFORMES DES QUE POSSIBLE SI UN CHANGEMENT DE PROTOCOLE SURVIENT D'ICI LE 15/02.

Attention : pour inscrire en ALSH, il faut activer l'onglet « post facturation » dans votre portail. Vous recevrez ensuite une facture après les vacances dans votre espace famille. La facture ALSH précédente (ALSH octobre) doit être acquittée pour pouvoir inscrire votre enfant.

Les programmes sont en ligne sur le site de la mairie, affichés au panneau de l'accueil de loisirs et sur le site d'inscription. Ils seront également distribués aux enfants et des exemplaires sont disponibles au secrétariat de mairie.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs au 06 81 81 13 86 ou par mail :
accueildeloisirsstandre@orange.fr

Le service péri et extra scolaire

- [Programme ALSH élémentaire février 2021 Parascot](#)
- [Programme ALSH maternelle février 2021 Parascot](#)



CLICK 